

La réserve naturelle régionale des Îles de Chelles

19 juillet 2024 |



Fermées au public et situées dans une zone non navigable de la Marne, à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Paris, les îles de Chelles forment une véritable zone de tranquillité intégrale pour la faune et la flore. Bien que **situé dans une zone urbaine dense**, cet **environnement à caractère naturel** sert de refuge à de nombreuses espèces.

La plus petite réserve d'Île-de-France, d'une superficie totale de 5 ha, est constituée de deux secteurs :

- Les îles refuges sont situées au centre du lit de la rivière. Très proches les unes des autres, elles sont de taille variable. Elles génèrent de nombreux chenaux et créent une diversité d'écoulements et d'habitats aquatiques.
- Les îles de l'impressionnisme sont décentrées par rapport au lit de la Marne et créent un bras principal et un bras secondaire.

Malgré sa petite superficie, la réserve naturelle des Îles-de-Chelles abrite plus **de 180 espèces végétales**. Le site héberge également plusieurs espèces de poissons peu communes, telles que le Chabot (*Cottus gobbio*) ou la Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*). Enfin, de nombreuses espèces d'insectes rares ou très rares en Ile-de-France, comme *Donacia crassipes*, ont pu y être inventoriées. Un des atouts majeurs du site repose sur la diversité des habitats qui fait de ce sanctuaire urbain un véritable lieu de quiétude pour de nombreuses espèces.

Protection et outils d'aménagement du territoire

Le domaine a été classé en Réserve naturelle régionale (RNR) par délibération du Conseil régional du 27 novembre 2008. Une grande partie de la RNR s'inscrit dans la **Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I** "La Marne à Vaires-sur-Marne" et dans la **ZNIEFF de type II** "Vallée de la Marne de Gournay-sur-Marne à Vaires-sur-Marne". La présence d'autres ZNIEFF et de sites Natura 2000 (Parc de la Haute Île et Bois de Vaires-sur-Marne) à proximité du site lui confère d'être intégrée dans un réseau d'espaces semi-naturels d'intérêt écologique considérable. Toutes ces particularités font de la RNR un territoire à fort enjeu pour le patrimoine naturel.

Espèces et habitats

De manière générale, les îles de Chelles ont un profil semblable, avec des boisements alluviaux dans leur partie centrale, un boisement arbustif plus ou moins important sur leurs berges et une végétation hygrophile comprenant notamment des herbiers et des communautés à lentilles d'eau. Au total, sept habitats naturels ou semi-naturels ont été identifiés dans la réserve mais **l'intérêt patrimonial du site réside en partie dans ses cortèges floristiques**. On y trouve ainsi un habitat de l'**annexe I de la directive « Habitats » : les Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces**. Mais cet habitat semble menacé au sein de la réserve : il ne recouvre en effet qu'une toute petite surface (0,02 ha), tandis que la dynamique naturelle de la végétation tend vers une homogénéisation des habitats qui convergent vers des boisements moyennement humides dégradés, les **Aulnaies-frênaies riveraines**, les **frênaies-érableraies**. La **végétation aquatique et celle des grèves exondées** ont également été identifiées comme étant à fort enjeu écologique. Les berges à végétation herbacée présentent des pentes abruptes, et si elles accueillent ponctuellement une végétation hélophytique peu typique, leur cortège floristique tend souvent vers celui des friches humides.

Pourtant, bien que les habitats recensés sur la réserve ne présentent pas un intérêt phytoécologique absolu, ils abritent une diversité floristique forte. Nombre d'espèces patrimoniales y ont été inventoriées. A titre d'exemple, le Chénopode du bon Henri (*Blitum bonus-henricus*), le Potamot nouveau (*Potamogeton nodosus*), la Rorippe des bois (*Rorippa sylvestris*), la Sagittaire à feuilles en coeur (*Sagittaria sagittifolia*) ou encore, la Vallisnérie en spirale

(*Vallisneria spiralis*) sont des espèces très rares en Ile-de-France qui ont été inventoriées au sein de la RNR. **Deux espèces protégées en Île-de-France sont également présentes : la Cuscute d'Europe (*Cuscuta europaea*) et la Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*).**

La réserve revêt également **une importance majeure pour la faune piscicole** grâce aux herbiers aquatiques qui procurent des habitats favorables à la reproduction de plusieurs espèces de poissons. Avec pas moins de **17 espèces recensées**, la RNR héberge un peuplement piscicole diversifié. Quatre espèces dominent ce peuplement : le Chevaîne (*Squalius cephalus*), le Goujon (*Gobio gobio*), le Gardon (*Rutilus rutilus*) et l'Anguille (*Anguilla anguilla*) classée "en danger critique d'extinction" à l'échelle nationale. Parmi les espèces remarquables présentes, on mentionnera le Chabot commun (*Cottus gobio*) et la Bouvière (*Rhodeus amarus*), qui a la particularité d'entrer en symbiose avec une moule d'eau douce du genre *Anodonta* ou *Unio*. Cette diversité témoigne d'une eau bien oxygénée et de l'intérêt des îles dont l'hétérogénéité des berges assurent de bonnes fonctions d'alimentation, d'abri et de reproduction pour l'ichtyofaune. Notons aussi la reproduction sur le site du Brochet (*Esox lucius*), espèce déterminante de ZNIEFF en Île-de-France. La végétation arbustive rivulaire joue quant à elle un rôle majeur pour la reproduction d'espèces comme la Lote de rivière (*Lota lota*), déterminante de ZNIEFF également, ou la Perche (*Perca fluviatilis*) qui enroule ses œufs dans le chevelu racinaire immergé des arbres.

Concernant les invertébrés, près de **350 espèces d'insectes** ont été recensées sur la réserve, dont le Gomphe vulgaire (*Gomphus vulgatissimus*) et la Libellule fauve (*Libellula fulva*) pour le groupe des odonates, ainsi que nombre d'espèces de coléoptères remarquables, telles que *Dyschirius intermedia*, *Melandrya barbata*, espèce déterminante de ZNIEFF en Île-de-France, le Scarabée rhinocéros européen (*Oryctes nasicornis*) ou encore *Rhamnusium bicolor*.

Au sein du groupe des mammifères, **cinq espèces de chauves-souris sont mentionnées sur le site : la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), la Noctule commune (*Nyctalus noctula*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) et la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*).** Ces espèces sont toutes protégées à l'échelle nationale. Au vu des habitats, davantage d'espèces seraient susceptibles de fréquenter le site : des inventaires chiroptérologiques effectués à proximité de la réserve ont en effet révélé la présence de plusieurs autres espèces.

Quant à l'**avifaune**, même s'il paraît certain que des inventaires supplémentaires permettraient d'allonger la liste des espèces observées sur le site, il semble que la réserve ne constitue pas un enjeu majeur pour la conservation des oiseaux dans la région. La surface limitée des îlots, la faible taille de la réserve et son caractère urbain ne jouent pas en faveur d'une diversité avifaunistique exceptionnelle. Pour autant, la tranquillité des lieux

assurée par la limitation des accès terrestres et fluviaux permet à certaines espèces plus ou moins communes de s'y reproduire en toute quiétude. Signalons, par exemple, la nidification du Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) et de la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) ou encore l'observation en plusieurs points de la réserve du Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) et de l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*).

Enjeux et gestion

Afin d'entretenir et d'assurer le maintien du patrimoine naturel de la réserve, des missions de génie écologique de gestion conservatoire sont mises en place par le gestionnaire, la communauté d'agglomération de Paris – Vallée de la Marne afin de préserver la biodiversité associée aux différents habitats.

L'une des actions prioritaires de cette gestion concerne le **maintien de la Mégaphorbiaie** qui abrite la Cuscute d'Europe, espèce pour laquelle la RNR a une très forte responsabilité régionale. Par ailleurs, des **apports en eau et la limitation du développement d'espèces à caractère envahissant** telles que l'Erable negundo (*Acer negundo*) permettent à l'Aulnaie-saulaie, dont l'état de conservation est aujourd'hui menacé, de se maintenir. La gestion **d'une mosaïque de milieux ouverts et de vieux boisements** est également essentielle pour la conservation des populations de chiroptère. Des protections artificielles ont été installées dans le but de freiner l'érosion naturelle des îles. Certaines berges ont quant à elles été sujettes à un reprofilage en pente douce favorable à l'installation de plantes héliophytes, habitat privilégié de nombre d'odonates et de poissons.

La RNR des îles de Chelles a pour vocation de s'intégrer dans le tissu urbain local via l'accueil et la sensibilisation des scolaires et du grand public, mais aussi de participer à des expérimentations en jouant un rôle scientifique, artistique et citoyen. Dans cette optique, **divers aménagements** tels que des platelages ou des observatoires couverts permettent aux visiteurs d'apprécier le patrimoine naturel.

Documents :

[Plan de gestion de la réserve \(2014 - 2026\)](#)

Voir aussi :

[Site de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne](#)

[Association RNF - Îles de Chelles](#)

[INPN - Îles de Chelles](#)

